

Habilitations électriques : recyclages BR-PV / BP

Exécutant non-électricien / Chargé d'intervention générale photovoltaïque

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné :

- Couvresseurs, personnel non-électricien installant une chaîne photovoltaïque en basse tension
- Personnel électricien réalisant des interventions générales sur des installations photovoltaïques (montage-démontage de connecteurs, manipulation, connexion et sectionnement de conducteurs, essais, vérifications et mesurage, encadrement d'un exécutant BP).

Effectif : 10 participants maximum.

Prérequis :

- Français : lu, écrit, parlé
- Disposer d'une habilitation BR-PV
- EPI obligatoires : gants isolants, visière

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur expérimenté dans le domaine électrique et photovoltaïque
- Formation présentielle alternant apports théoriques et exercices pratiques sur matériel pédagogique
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Support de formation remis au stagiaire.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Présentation des règles de sécurité par le formateur
- Signature de feuilles d'émergence contresignées par le formateur
- Mesure de la satisfaction des stagiaires à l'issue de l'action
- Remise d'une attestation de formation
- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C18-510 est réalisée en fin de formation. Elle est sanctionnée par la délivrance d'un avis préparatoire à l'habilitation visé par le formateur.

Objectifs :

- Connaître la réglementation applicable selon la norme NF C 18-510
- Connaître le principe d'évaluation des risques
- Être capable d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'une chaîne photovoltaïque (pose, manutention et connexion)
- Savoir appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques
- Connaître les prescriptions de sécurité dans le cadre de pose de modules PV
- Mener les opérations d'ordre électriques en toute sécurité
- Gérer l'organisation et l'encadrement la réglementation applicable.

Contenu pédagogique :

■ La réglementation et les habilitations

Le code du travail - Le champ d'application - La norme NF C 18.510 - L'environnement de travail - Les habilitations électriques du champ d'application photovoltaïque et leurs limites - Le rôle des acteurs dans le domaine électrique.

■ L'électricité - Sensibilisation aux risques électriques

Les causes d'accident d'origine électrique sur une installation photovoltaïque - Les effets du courant électrique - Les risques spécifiques liés au photovoltaïque - Les procédures de sécurité sur une installation photovoltaïque - Le comportement en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

■ Opérations dans l'environnement

Généralités - Les différentes zones et les distances de sécurité - Les différentes interventions dans l'environnement photovoltaïque.

■ Appareillage électrique photovoltaïque TBT et BT

Les différents appareillages électriques TBT et BT d'une installation photovoltaïque et leurs fonctions.

■ Composants et installations photovoltaïques

La cellule photovoltaïque - Les générateurs - Les installations domestiques et industrielles - Les composants - Les règles de sécurité en cas de détérioration du matériel photovoltaïque.

- Exercices pratiques et mises en situation sur maquettes pédagogiques.
- Evaluations théorique et pratique.

NB : Le renouvellement des habilitations électriques BR-PV et BP est obligatoire, avec une périodicité recommandée de 3 ans.

